

Un autre problème c'est l'utilisation insuffisante des ressources. Cela a un rapport extrêmement étroit avec ce que je viens de dire du développement de l'industrie. Sans filatures de laine dans le Sud-Albertain nous ne saurions tirer le maximum d'avantages de nos moutons ou de nos pâturages. C'est dire que toutes ces ressources restent sans emploi, comme les grandes ressources d'autres provinces moins favorisées. Ces ressources restent sans emploi tandis qu'on utilise largement celles des deux provinces du Centre. Il va de soi que cela n'a pas sa raison d'être dans un pays comme le Canada, si on songe que le monde a un tel besoin de la production. Qu'allons-nous donc faire? Je prétends que ce sont là des problèmes qu'il est possible de résoudre en utilisant une technique monétaire. C'est du reste la seule et unique solution.

Le troisième important problème c'est l'insuffisance des moyens de contrôle dont les provinces disposent en ce qui concerne le crédit. Lorsque le gouvernement créditiste a pris le pouvoir en Alberta, c'est un exemple que je donne, —les banquiers étaient comme de vrais seigneurs dans leurs domaines. Ceux qui voulaient emprunter de l'argent devaient pour ainsi dire se mettre à genoux, s'abaisser et implorer. Comment l'Alberta aurait-elle pu influer sur la prospérité de sa population si elle était incapable de faire pression auprès des banques pour qu'elles prêtent de l'argent à ceux qui voulaient produire. Il fallait aux emprunteurs de l'Alberta payer un intérêt de 8 p. 100 sur les prêts. Le cultivateur qui avait besoin d'emprunter pour exploiter sa ferme devait verser 8 p. 100 et, même là, signer un billet à escompte. L'honorable député de Peace-River est l'un des membres du gouvernement créditiste auxquels s'est posé le problème en Alberta. Il est bien évident que, lorsque nous avons assumé le pouvoir en Alberta, nous n'exercions aucune maîtrise efficace du crédit dans cette province. Se trouverait-il quelqu'un pour prétendre qu'un tel état de choses est bon ou qu'une province a la moindre chance d'assurer une bonne administration dans de telles circonstances?

Je veux vous raconter quelque chose à propos des provinces Maritimes. Au temps de leur indépendance, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick possédaient leurs propres banques. Les gens pouvaient s'adresser à ces banques et emprunter de l'argent pour établir toute industrie que les banquiers considéraient comme un bon risque. Après leur entrée dans la Confédération, les grandes banques, comme la Banque Royale du Canada ou la Banque de Montréal, et d'autres banques de l'Ontario et du Québec, ne furent pas longues à s'assurer la mainmise sur les

banques des provinces Maritimes et purent ainsi ramener à Toronto et Montréal le contrôle des prêts dans les Maritimes. Il y eut même des cas d'industries dont les produits rivalisaient avec ceux d'industries analogues de l'Ontario et du Québec qui se virent refuser du crédit et durent fermer leurs portes. Tant qu'une telle situation existe, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, ou n'importe quelle province qui se trouve dans des circonstances pareilles, ne peut que feindre exercer la maîtrise chez elle.

Qu'avons-nous fait en Alberta? D'abord nous avons établi une division du Trésor. Je me sers de cet exemple afin de démontrer ce que je veux dire par la régie du crédit par la province. Heureusement, d'après notre constitution, le gouvernement de l'Alberta a le droit de prêter de l'argent à même le trésor provincial. Je pense qu'elles étaient les deux seules provinces qui avaient ce droit. L'honorable député de Peace-River, aux prises avec ce problème, a conçu l'idée d'instituer une succursale du Trésor à un endroit donné pour permettre aux gens de venir emprunter de l'argent.

Il a envisagé le jour où des succursales du Trésor de ce genre seraient établies un peu partout dans la province, afin de prêter des fonds à des gens dont le crédit était bon; elles prêteraient cet argent à un intérêt de 5 p. 100. Imaginez la différence pour l'économie de l'Alberta, car les Albertains pouvaient emprunter leur argent n'importe où en Alberta à raison d'un intérêt de 5 p. 100, comparativement au taux de 8 p. 100 exigé par les banques. Ceux qui prétendent que la prospérité de l'Alberta dépend de ses découvertes de pétrole oublient complètement ce petit incident, qui a une très grande importance.

Dès que les succursales du Trésor ont commencé de fonctionner, les banques ont constaté qu'elles perdaient de l'argent; je connais des banquiers qui allaient dans la rue chercher des gens auxquels ils avaient autrefois refusé un prêt, leur disant qu'ils pourraient maintenant emprunter de l'argent à des taux plus bas. Comme résultat, les succursales du Trésor ont permis à l'Alberta d'abaisser le taux d'intérêt des banques et de diminuer les exigences relatives aux prêts.

Par conséquent, il n'a pas été réellement nécessaire d'établir des succursales du Trésor dans toute la province pour permettre à l'Alberta de réglementer son crédit. Si nous pouvions permettre à la Nouvelle-Écosse, ou à toute autre province qui a des difficultés analogues, d'établir des succursales du Trésor, elle pourrait faire comme l'Alberta et son économie en retirerait de grands avantages.